

ENTRE PASSE REJETE ET PRESENT ASSUME DANS LE SLAM : ANALYSE STYLISTIQUE DES TEMPS VERBAUX

Adissa KOURAOGO

Université Norbert ZONGO (Burkina Faso)

adissakouraogo@gmail.com

Résumé :

Cet article propose une analyse stylistique du slam Le clandestin de Sièka So à travers l'usage des temps verbaux comme outils poétiques et identitaires. L'étude montre que l'alternance du « je » entre le passé et le présent ne constitue pas une simple organisation grammaticale, mais traduit un véritable parcours existentiel. Le passé apparaît comme le lieu du rejet, de l'exclusion et de la tentative d'effacement, tandis que le présent se construit comme une affirmation de soi, une résistance et une ouverture vers une reconnaissance sociale. Le conditionnel, quant à lui, exprime à la fois les possibilités et les menaces d'une vie marquée par la marginalité. En ce sens, la temporalité verbale devient une ressource stylistique essentielle, car elle met en tension la mémoire douloureuse et la volonté d'avenir, tout en conférant au slam une intensité performative qui interpelle l'auditoire.

Mots-clés : Analyse stylistique, slam, rejet, résistance.

Abstract :

This article suggest a stylistic analysis of slam poetry Le clandestin by Sièka So through the use of verbal tenses as poetical and identitary tools. The study shows that the alternance of « I » between the past and the present does not constitute a simple grammatical organization, but expresses a trustworthy existential career. The past appears as the place of rejection, of exclusion and of the deletion attempt, while the present is constructed as a self-affirmation, a resistance and an opening toward a social recognition. As for the conditionnal, it expresses at the same time possibilities and threats of a marginal life. In this way, verbal temporality become an essential stylistic resource, because it opposes the painful memory and the future willingness, by conferring to slam poetry a performative intensity that addresses audience.

Keywords : Stylistic analysis, slam poetry, rejection, resistance.

Introduction

Le slam, en tant que parole poétique et engagée, mobilise la langue non seulement comme moyen d'expression artistique, mais aussi comme outil de dénonciation, de mémoire et d'affirmation de soi. Il met souvent en tension le passé et le présent pour exprimer une quête identitaire et une affirmation de soi. L'alternance des temps verbaux traduit une dynamique de refus et de reconstruction : le passé évoqué à travers l'imparfait, le passé composé ou le plus-que-parfait, évoque un temps de refus, de porteur de douleur, d'abandon et de rejet. Ces formes verbales installent une distance, une blessure mémorielle ou le sujet revisite une origine marquée par le manque d'amour. En revanche, le présent devient le temps de réconciliation avec soi, de l'acceptation et de la résilience. Notre travail porte sur le slam. Ainsi, dans le texte intitulé *Le clandestin* du slameur burkinabè Sièka So, l'un des aspects stylistiques les plus remarquables réside dans l'alternance et la progression des temps verbaux. Le déictique personnel « je » passe successivement par l'imparfait, le passé composé, le passé simple, puis le présent et le conditionnel, construisant ainsi une trajectoire existentielle qui va du rejet à l'affirmation de soi. Ce constat amène à poser un certain nombre de question : comment l'usage des temps verbaux, au-delà de leur fonction grammaticale, contribue-t-il à donner au slam sa force poétique et à mettre en tension un passé douloureux et un présent assumé ? Quels temps verbaux dominent-ils dans le poème ? Comment ces temps verbaux s'articulent-ils entre eux et en quoi leur succession reflète-t-elle un passé rejeté et un présent assumé ? Nous faisons les hypothèses que cette alternance temporelle contribue à donner au slam sa force poétique et à mettre en tension un passé douloureux et un présent assumé ; que plusieurs temps verbaux traversent le texte ; et que ces temps verbaux s'articulent entre eux tout en reflétant une exclusion et

une affirmation de soi. Les objectifs de cette étude sont donc de montrer que les temps verbaux ne sont pas de simples repères chronologiques, mais de véritables outils stylistiques qui organisent la mémoire, expriment le rejet et traduisent l'affirmation d'une identité ; et de déterminer les différents temps verbaux employés dans le slam. L'intérêt de ce travail réside dans le fait qu'il permet de mettre en lumière la temporalité verbale, en tant que ressource poétique, reléguée dans la plupart du temps à un rôle purement grammatical, comme outil central dans l'esthétique et le message du slam. Pour rendre le travail scientifique, nous exploiterons la stylistique en tant que théorie et l'analyse stylistique en tant que méthode. La stylistique est un domaine des sciences du langage développée par un certain nombre de penseurs comme Charles Bally (1921), Roman Jakobson (1973), Gervais Mendo Ze (2008), Léo Spitzer (1961), etc. Selon Charles Bally (1921), la stylistique est la science qui étudie l'expression des faits de la sensibilité et les moyens linguistiques par lesquels les locuteurs manifestent leurs émotions et leurs intentions. Elle s'intéresse donc à la valeur affective et expressive du langage, par opposition à la linguistique purement descriptive. Pour Roman Jakobson (1973), la stylistique s'inscrit dans le cadre général de la fonction poétique du langage. Pour lui, toute communication linguistique comporte plusieurs fonctions (référentielle, émotive, conative, phatique, métalinguistique et poétique), mais la stylistique s'intéresse surtout à celle où le message attire l'attention sur lui-même (c'est-à-dire à la manière dont la forme du langage devient signifiante). La stylistique, selon Jakobson, ne se limite donc pas à l'étude de l'expression individuelle ou de la beauté du style. Elle analyse les procédés formels qui donnent au texte sa valeur esthétique et expressive. Elle vise ainsi à comprendre comment la structure linguistique produit des effets de sens et d'émotion, faisant du style une dimension essentielle de la communication poétique. Pour Gervais Mendo Ze (2008),

la stylistique est une discipline d'analyse du discours qui met en relation les formes linguistiques et les valeurs esthétiques et idéologiques qu'elles véhiculent ; elle cherche à comprendre comment le style devient un outil d'influence, de persuasion et de communication culturelle. Quant à Léo Spitzer (1961), il conçoit la stylistique comme une herméneutique du détail significatif : elle part de l'observation minutieuse des formes textuelles pour remonter à la vision du monde ou à la psychologie de l'auteur. Ainsi, la stylistique, chez ces trois théoriciens, se situe à la croisée du langage, de la sensibilité et de la pensée, révélant la profondeur humaine inscrite dans le texte. De par ces définitions, nous définissons la stylistique comme étant la manière dont un auteur emploie les ressources de la langue dans son écrit pour créer un effet esthétique. Cette théorie permet, dans le cadre de cette étude, d'analyser et d'interpréter les temps verbaux employés par le slameur dans son texte. Quant à l'analyse stylistique, elle consiste à analyser et interpréter les procédés employés par un auteur dans son texte. Cette analyse, selon A. Gagnon et al. (2007, p.1) "conduit à une meilleure compréhension d'un texte littéraire". Ainsi, nous mobiliserons les outils de la grammaire, notamment les temps verbaux, pour mettre en lumière l'intentionnalité du slameur. Pour répondre à nos objectifs, nous définirons d'abord les temps et modes verbaux. Ensuite, nous analyserons la fonction du passé comme marqueur de rejet et d'exclusion, et enfin nous étudierons la valeur du présent et du conditionnel comme affirmation identitaire et ouverture vers l'avenir.

1. Temps et modes verbaux

Dans le cadre de cette analyse, nous allons prendre en compte les temps verbaux. En français, les temps verbaux permettent d'inscrire une action dans le temps et de préciser sa valeur. Selon P. Léon et P. Bhatt (2005, p.143) "La notion du temps verbal

dépend du découpage particulier que fait chaque langue du temps réel. Le temps réel est généralement divisé en trois temps majeurs : le présent, le futur et le passé". Le présent peut situer une action dans l'instant, mais il a aussi des valeurs étendues : présent de vérité générale, présent narratif qui rend vivant un récit passé, ou présent de futur proche. Les temps du futur servent à exprimer une action qui n'est pas encore réalisée au moment où l'on parle, mais qui est prévue, attendue ou supposée. Selon G. Guillaume (1993, p.571), "La première chose à considérer dans la théorie du futur, c'est qu'il s'agit de temps qui n'a pas encore existé réellement et que par suite, on imagine, on suppose, avec cette particularité que tout l'effort de la pensée s'emploie à le supposer le moins possible, autrement dit, à le réaliser au maximum, de manière à en faire l'équivalent du passé". Le futur simple est le plus courant. Il désigne une action à venir, certaine ou envisagée comme telle. Il peut aussi avoir une valeur d'ordre ou de promesse, et parfois exprimer une vérité générale. Le futur antérieur exprime, quant à lui, une action future qui sera achevée avant une autre action également future. Il peut aussi traduire une hypothèse sur le passé. Le futur proche, souvent formé avec l'expression (aller + infinitif) indique une action imminente ou sur le point de se réaliser. Enfin, le futur peut servir à donner au récit une force dramatique, comme dans les récits historiques ou prophétiques. Ainsi, les différents temps du futur ne se limitent pas à situer une action dans l'avenir, mais expriment aussi des nuances de certitude, d'imminence, d'anticipation ou d'hypothèse. Les temps du passé (imparfait, passé simple, passé composé, plus-que-parfait, passé antérieur) servent à exprimer des actions révolues : l'imparfait décrit une action longue ou habituelle dans le passé, tandis que le passé simple et le passé composé marquent une action ponctuelle et achevée. Le plus-que-parfait exprime une antériorité par rapport à un autre passé.

Les modes verbaux sont des formes que prend le verbe pour exprimer le rapport de l'action avec la réalité, l'intention du locuteur ou la manière dont elle est envisagée. H. D. Béchade (1993, p.17 renseigne que “Les modes expriment les manières [...] dont le sujet conçoit l'action, ils précisent son attitude en face de ce qu'ils énoncent”. On distingue deux grandes catégories : les modes personnels (qui se conjuguent avec des personnes grammaticales) et les modes impersonnels (sans indication de personne). Parmi les modes personnels, l'indicatif est le mode de la réalité. Il situe les actions dans le temps (présent, passé, futur) et affirme des faits considérés comme sûrs. Le subjonctif, lui, exprime l'incertitude, le doute, le souhait, la volonté ou l'émotion, souvent introduit par des conjonctions ou des verbes de sentiment. Le conditionnel exprime une action soumise à une condition, une éventualité ou une hypothèse, mais aussi une politesse ou un atténuation. L'impératif sert à donner des ordres, des conseils ou des interdictions. Du côté des modes impersonnels, on trouve l'infinitif, qui exprime l'action de manière abstraite ou générale, le participe qui peut avoir une valeur verbale ou adjectivale, et le gérondif, qui exprime une action simultanée ou une manière. Ainsi, chaque mode ne se limite pas à une simple conjugaison : il traduit une façon d'envisager l'action, qu'elle soit certaine, possible, ordonnée, ressentie ou simplement nommée. En général, chaque temps et chaque mode verbal organise l'action dans une perspective temporelle et énonciative différente, enrichissant la précision et la nuance du discours. Dans le passage suivant, il sera question des temps du passé comme marqueur de rejet dans le slam.

2. Analyse des temps du passé comme marqueur de rejet et d'exclusion

Dans notre corpus, les verbes conjugués au passé traduisent le rejet, l'exclusion et la marginalisation du narrateur dès sa conception et ses premières expériences de vie. L'imparfait, le passé composé et le passé simple, associés à des verbes comme « être », « refuser », « expulser » ou « abandonner », permettent de restituer la durée, l'intensité et la violence des situations vécues. L'analyse de ces verbes met en évidence leur fonction stylistique qui est de créer un effet pathétique, dramatique et empathique.

2.1. Verbes exprimant la non-acceptation

Dans *Le clandestin* de Sièka So, les verbes exprimant la non-acceptation constituent le cœur du dispositif stylistique qui traduit la marginalisation du sujet lyrique dès sa conception. Le verbe « être », notamment les vers « j'étais celui qui n'était point du tout voulu/ je fus celui dont la présence fut tolérée/ J'ai été le fruit de cette grossesse non désirée », met en lumière un état durable d'exclusion et installent un registre pathétique, car l'imparfait et le passé simple de l'indicatif ne relatent pas simplement des actions ponctuelles, mais des situations prolongées qui définissent l'existence même du narrateur comme non désirée. Le verbe « refuser », conjugué au passé simple de l'indicatif, est utilisé pour désigner la conduite des géniteurs « un homme, un père refusa d'assumer ma paternité/ une femme, une mère refusa de me porter en son sein », accentue la dimension active du rejet. Ce n'est pas seulement que le sujet est ignoré ou oublié, mais que des décisions conscientes s'érigent contre lui. Ce qui renforce la violence symbolique de l'exclusion. De même, les formulations négatives telles que « ne fut point acceptée » soulignent l'opposition frontale entre le désir d'existence du narrateur et le refus parental, générant un

effet dramatique qui suscite la compassion et l'empathie du lecteur. Ces verbes, répétés et conjugués au passé, créent un enchaînement de refus qui donne au texte une tension continue et installe le thème central du slam comme figure de rejet. Ces verbes dramatisent l'expérience vécue du sujet et en font un récit tragique et universel. Ainsi, les verbes de non-acceptation ne se contentent pas de situer l'action dans le passé. Ils sont un instrument poétique, permettant de construire la mémoire de l'injustice.

2.2. Verbes exprimant la violence ou la mise en danger

Dans le slam, les verbes qui traduisent la violence et la mise en danger sont : « décider », « expulser », « faire couler », « envoyer », « tirer », soulignent l'hostilité et la menace auxquelles le sujet lyrique est confronté dès sa naissance. L'expression « ils décidèrent donc de me faire couler/ Pour commettre sur moi cet infanticide » combine le passé simple avec un verbe à forte charge dynamique, qui transforme le rejet en acte concret et violent. De même, l'expression « ils m'envoyèrent en torpille du raticide » utilise une métaphore militaire pour amplifier l'agression, tout en mettant en évidence la dangerosité des intentions parentales. L'emploi de « expulser » et de « tirer » dans le slam accentue le sentiment d'urgence et de menace permanente, suggérant que le narrateur est constamment en péril et que sa survie relève d'un combat quotidien. Tous ces verbes, conjugués au passé composé ou au passé simple de l'indicatif, permettent de reconstituer l'intensité dramatique des événements vécus, tout en mettant en lumière la dimension active et intentionnelle de la violence. Il ne s'agit pas de simples circonstances malheureuses, mais d'actions volontaires dirigées contre le narrateur. Cette accumulation de verbes de violence contribue à la construction du contraste avec le présent, où le narrateur affirme sa résistance et sa survie. Les actes violents du passé font ressortir encore plus vivement la ténacité et la vitalité

du sujet. En somme, ces verbes ne se limitent pas à raconter des événements. Ils dramatisent la situation, renforcent l'empathie du public et soulignent la dimension tragique et du passé rejeté.

2.3. Verbes exprimant la contrainte

Les verbes traduisant la contrainte tels que « réduire » et « comprimer », participent à l'expression du rejet et de l'oppression subis par le narrateur, en accentuant la dimension physique et psychologique de son exclusion. L'expression « avec une gaine, on réduit mon espace vital » illustre comment l'emploi du passé simple, conjugué à un verbe fort et concret, met en avant la volonté des autres de limiter, de contenir et de contrôler la vie du sujet. Le verbe « réduire » ne désigne pas seulement une action matérielle, mais symbolise aussi la tentative de réduire l'existence même du narrateur à quelque chose de tolérable ou de négligeable, créant ainsi un effet pathétique et dramatique. De même, l'expression « dans des habits serrés, je fus comprimé » associe le passé simple (fut) au verbe « comprimer », renforçant l'idée de pression et de privation de liberté. Cette formulation évoque un espace vital limité, une sensation de suffocation et de malaise, traduisant la dimension oppressive de l'exclusion sociale et familiale. Ces verbes permettent de rendre tangible les violences symboliques subies et de créer une image frappante de l'emprisonnement et de la contrainte, qui va au-delà du simple rejet verbal ou moral. Cette description intensifie l'empathie du lecteur et met en relief la résilience du narrateur qui, malgré ces pressions physiques et symboliques, il survit et persiste. Ainsi, l'emploi des verbes de contrainte contribue à la construction d'un passé vécu comme hostile et limitant.

2.4. Verbes exprimant l'abandon

Le verbe « abandonner », notamment dans l'expression « à moi-même abandonné », constitue un marqueur essentiel du passé

rejeté, mettant en lumière la solitude et le désarroi du narrateur face à l'exclusion familiale et sociale. Conjugué au passé, ce verbe traduit un état subi, durable et irréversible, accentuant l'impression que le sujet est livré à lui-même dès sa naissance, sans protection ni soutien. Le choix de ce terme crée un effet pathétique, car il condense en un mot la violence symbolique du rejet et la rupture du lien familial, tout en suggérant l'absence de recours ou de secours. L'usage du participe passé « abandonné » renforce l'idée d'une passivité forcée et d'une dépossession, soulignant que l'action n'est pas seulement extérieure, mais qu'elle façonne l'identité même du sujet, qui se retrouve définie par l'absence et le rejet. Par ailleurs, cette formulation contribue à l'effet de répétition et d'accumulation des souffrances du narrateur, en s'ajoutant aux verbes exprimant le rejet, la violence ou la contrainte. Elle intensifie le climat dramatique et met en avant l'ampleur de l'exclusion subie. Abandonner ne décrit pas seulement un événement concret, mais évoque aussi une dimension symbolique, celle de la marginalisation et de l'isolement des plus vulnérables.

Dans le slam intitulé *Le clandestin* de Sièka So, le passé est omniprésent pour décrire l'exclusion, le rejet et la marginalisation subis par le narrateur dès sa conception et tout au long de ses premières expériences de vie. Les verbes exprimant la non-acceptation, tels que « être », « refuser » ou « ne pas accepter », installent un état prolongé de non-désir et accentuent le ton pathétique du texte. Les verbes de violence et de mise en danger, tels que « décider », « expulser », « faire couler » ou « tirer », dramatisent la situation, traduisant l'intensité des menaces et des obstacles auxquels le narrateur est confronté. Les verbes de contrainte, comme « réduire » et « comprimer », matérialisent la pression physique et symbolique exercée sur lui, tandis que le verbe « abandonner » souligne la solitude et la dépossession, renforçant la perception d'un passé subi et hostile. L'ensemble de ces verbes, conjugués à

l'imparfait, au passé composé et au passé simple, ne se limite pas à situer les événements dans le temps. Ils structurent la mémoire douloureuse du narrateur, renforcent la dimension tragique du texte et accentuent la tension dramatique qui capte l'attention de l'auditeur. Après avoir analysé le passé comme marqueur de rejet et de marginalisation, il est nécessaire d'étudier le présent et le conditionnel, qui traduisent désormais l'affirmation de soi, la résilience et la capacité du narrateur à s'extraire du rôle de clandestin. Ces temps verbaux permettent de passer de la mémoire douloureuse à la construction d'une identité assumée et confèrent au slam sa force performative et expressive.

3. Verbes exprimant un présent assumé

Dans le texte, le présent et le conditionnel traduisent l'affirmation de soi, la résilience et la capacité du narrateur à s'extraire du passé de rejet. Des verbes comme « être », « déclencher », « tendre » ou « vouloir » mettent en avant l'action, l'existence et la volonté du sujet lyrique. Leur étude stylistique révèle comment le présent transforme le texte en un discours vivant, en contraste avec le passé douloureux, et permet de souligner la reconstruction identitaire et la force de survie du narrateur.

3.1. Verbes de l'existence et de l'affirmation

Les verbes de l'existence et de l'affirmation, notamment « être » et « tenir / s'accrocher », jouent un rôle important dans la construction du présent assumé et dans l'affirmation identitaire du narrateur. L'usage du verbe « être » dans des vers tels que « Je suis ce tout nouveau-né » ou « je suis ce clandestin » constitue une affirmation directe et intransigeante de l'existence, qui s'oppose au passé de rejet et d'exclusion. Ce choix stylistique transforme le présent en un espace de reconnaissance et de

légitimation du sujet lyrique, donnant à la parole du narrateur un poids performatif. Il ne se contente plus de subir, mais proclame son droit d'exister et de se définir. De même, le verbe « tenir » ou l'expression « je me suis accroché », même si elle est conjuguée au passé composé, s'inscrit dans le récit du présent assumé car elle traduit la persistance de la volonté et de la résistance. Ces verbes incarnent la force vitale et la résilience, et permettent au lecteur de percevoir la lutte du narrateur pour survivre malgré l'abandon et la marginalisation. La répétition de ces verbes souligne le contraste entre un passé subissant et un présent actif. Ces choix linguistiques produisent également un effet émotionnel, car le public est amené à ressentir l'énergie, la détermination et la dignité retrouvée du narrateur, transformant le texte en un acte à la fois poétique et existentiel. Ainsi, les verbes de l'existence et de l'affirmation ne se limitent pas à situer des actions dans le temps. Ils sont un outil stylistique qui traduit la résilience, l'autonomie et la reconstruction identitaire dans le présent du slam.

3.2. Verbes d'action et de survie

Les verbes d'action et de survie, tels que « déclencher », « traîner », « tendre », jouent un rôle déterminant dans l'affirmation de la présence et de la vitalité du narrateur face au rejet et à l'exclusion. L'expression « je déclenchai un concert d'enfer » illustre cette fonction. Le verbe « déclencher » traduit une action volontaire, énergique et maîtrisée qui permet au narrateur de se faire entendre et de revendiquer sa survie. L'emploi du passé simple, dans ce contexte narratif, permet de transformer cette action en un événement fondateur et spectaculaire, mettant en relief la force et la détermination du sujet. Des verbes comme « traîner », dans « je traîne encore mon cordon ombilical », et « tendre », dans « je te tendrai la main », traduisent à la fois la continuité de l'existence et l'initiative active du narrateur dans ses interactions avec le monde extérieur. Ces verbes symbolisent

la capacité du narrateur à transformer la menace et l'abandon du passé en énergie vitale, et illustrent sa volonté de ne plus subir mais d'agir, de se défendre et de s'affirmer. Les verbes d'action et de survie contribuent donc à la construction d'un présent assumé, en soulignant la résistance, la détermination et la reconstruction identitaire, tout en créant un effet émotionnel qui inspire admiration et empathie pour le narrateur.

3.3. Verbes du vouloir

Les verbes du vouloir, tels que « vouloir », « pouvoir » et « prendre », jouent un rôle important dans la construction du présent assumé et dans l'expression de la maîtrise de soi et du destin par le narrateur. Les vers « je ne veux pas être dans ta vie ce clandestin » et « je pourrais être cet enfant dans la rue » traduisent la capacité du narrateur à envisager son existence et à anticiper ses choix, en se projetant dans des possibles et en affirmant ses limites face aux attentes et jugements sociaux. Ces verbes, souvent conjugués au présent de l'indicatif ou au conditionnel, instaurent un registre prospectif et réflexif, qui contraste avec la passivité et la subordination du passé rejeté, et qui permet de mettre en valeur la volonté de s'extraire d'un destin préétabli. Le verbe « prendre », dans « je voudrais prendre sur la société ma revanche », renforce cette idée de reprise en main de son existence, donnant au texte une dimension active et revendicative. Ces verbes produisent un effet de tension et d'anticipation qui attire l'attention du lecteur sur la capacité du narrateur à se projeter et à agir sur sa vie malgré les obstacles. Ils symbolisent la volonté de se libérer des contraintes du passé, la projection vers un avenir choisi et la détermination à transformer le rôle de victime en acteur de sa propre histoire. Ainsi, les verbes du vouloir enrichissent le présent assumé en lui conférant une valeur expressive, identitaire et performatrice, montrant que la parole du narrateur est un instrument de résistance, d'autonomie et de reconstruction.

Dans notre corpus, le présent de l'indicatif et le conditionnel constituent le cœur stylistique du présent assumé, exprimant la résilience, l'affirmation de soi et la capacité du narrateur à s'extraire du passé de rejet. Les verbes de l'existence et de l'affirmation, comme « être » et « tenir / s'accrocher », permettent de proclamer l'existence et l'identité du narrateur. Les verbes d'action et de survie, tels que « déclencher », « traîner » et « tendre », traduisent la capacité du sujet à agir, à se faire entendre et à revendiquer sa place, produisant un rythme immersif qui capte l'attention du lecteur. Enfin, les verbes du vouloir, comme « vouloir », « pouvoir » et « prendre », mettent en avant la maîtrise de son destin, la projection dans des possibles et la volonté de s'affirmer malgré les contraintes sociales et les menaces du passé. L'ensemble de ces verbes crée un effet de contraste et de tension avec le passé rejeté, soulignant le passage de la passivité à l'action, de l'exclusion à l'autonomie, et de la marginalisation à la reconnaissance de soi. Le présent assumé est ainsi un espace de résistance, de reconstruction identitaire et d'affirmation vitale, où la parole poétique se fait engagée, transformant le narrateur de clandestin subissant en sujet actif et conscient de sa force.

L'analyse stylistique des verbes dans le slam révèle la force expressive et identitaire des temps verbaux dans la construction de la trajectoire du narrateur. Les verbes du passé, conjugués à l'imparfait, au passé composé et au passé simple, traduisent le rejet, l'exclusion et la marginalisation. Ils évoquent un temps de refus, celui d'un enfant non désiré, porteur de douleur, d'abandon et de rejet. Ces formes verbales installent une distance, une blessure mémorielle ou le sujet revisite une origine marquée par le manque d'amour. Ces verbes, exprimant le rejet ou la non-acceptation (être, refuser, ne pas accepter), la violence ou la mise en danger (décider, expulser, faire couler, tirer), la contrainte ou la compression (réduire, comprimer) et l'abandon (abandonner), construisent un passé douloureux, dramatique et

pathétique, qui plonge le lecteur dans l’expérience de l’exclusion. En contraste, les verbes du présent et du conditionnel expriment l’affirmation de soi, la résilience et la capacité à agir sur son destin. Ces verbes de l’existence et de l’affirmation (être, tenir, s’accrocher), d’action et de survie (déclencher, traîner, tendre) et du vouloir ou de la projection (vouloir, pouvoir, prendre) permettent au narrateur de revendiquer son identité, de transformer le passé subi en force vitale, et de construire un présent assumé. Cette alternance des temps verbaux met en tension passé douloureux et présent actif, mémoire et action, exclusion et affirmation. Les verbes deviennent donc des outils poétiques et narratifs, essentiels pour faire ressentir la trajectoire existentielle du narrateur, de l’état de clandestin rejeté à celui d’individu affirmé et résilient.

Conclusion

En somme, cette étude a pris en compte la stylistique comme théorie, l’analyse stylistique comme méthode, le slam pour objet, et les outils de la grammaire, notamment les temps verbaux comme outils d’analyse. La stylistique étant définie comme la manière dont un auteur emploie les ressources de la langue pour produire un effet esthétique, et l’analyse stylistique qui consiste à analyser et interpréter les ressources linguistiques dans un texte, nous a permis d’identifier, d’analyser et d’interpréter les temps verbaux dans le slam. L’analyse stylistique des temps verbaux dans *Le clandestin* de Sièka So révèle que la temporalité n’est pas neutre, mais qu’elle constitue une véritable stratégie poétique et identitaire. Le passé, par ses différentes formes (imparfait, passé composé, passé simple), traduit le rejet, la douleur et la tentative d’effacement, tandis que le présent affirme la résistance et la volonté d’exister. Le conditionnel ouvre quant à lui une projection vers l’avenir, en exposant les risques d’exclusion mais aussi la possibilité d’un

autre destin. Cette progression temporelle transforme ainsi le slam en récit de survie et en acte performatif qui redonne voix et dignité à celui qui fut considéré comme clandestin. En mettant en évidence la dimension esthétique et symbolique des temps verbaux, cette étude souligne que la stylistique du slam ne se limite pas aux figures ou au rythme, mais qu'elle inclut également la temporalité comme moteur d'une poétique de l'identité et de la reconnaissance. L'intérêt d'une telle étude réside dans le fait qu'elle a permis de comprendre comment la fonction esthétique et argumentative des choix temporels traduisent un rapport conflictuel à l'histoire et à une affirmation, au-delà de leur fonction grammaticale. Cette étude pourrait être élargie à l'analyse des procédés discursifs qui accompagnent et renforcent la valeur expressive des temps verbaux.

Références bibliographiques

- BALLY Charles, 1921. *Traité de stylistique française*, Seconde édition, Heidelberg, Paris
- BECHADE D. Hervé, 1993. *Syntaxe du français moderne et contemporain*, 3^e édition revue et augmentée, PUF, Paris
- GAGNON Anne, PERROULT Carl, MAISONNEUVE Huguette, 2007. *Guide des procédés d'écriture*, ERPI, Québec
- GUILLAUME Gustave, 1993. *Temps et verbe, Théorie des aspects, des modes et des temps*, Champion, Paris
- JAKOBSON Roman, 1973. *Questions de poétique*, Seuil, Paris
- LÉON Pierre et BHATT Parth, 2005. *Structure du français moderne, « Introduction à l'analyse linguistique »*, 3^e édition revue, Canadian Scholars Press Inc., Toronto
- MENDO ZE Gervais, 2008. « Proposition pour l'ethnostylistique » In Ngalasso (dir.) : *Linguistique et poétique*. Pessac, CELFA - Univ. Bordeaux 3
- SPITZER Léo, 1961. *Les études de style et les différents pays*, Les Belles Lettres, Paris